

Description des fonctions : Coordonnateur des bénévoles

Nom du club :	Nom du club
Rôle :	Coordonnateur des bénévoles
Rend compte à :	Conseil d'administration
Nom du bénévole :	Nom
Date de début :	jj/mm/aaaa
Date de fin :	jj/mm/aaaa

Qualifications

- Être membre en règle de <<insérer le nom du club>>.
- Être membre en règle de l'association provinciale et de l'association nationale.
- Être âgé(e) d'au moins dix-huit (18) ans.
- Ne pas avoir le statut de failli.
- Avoir satisfait, ou s'engager à satisfaire, aux exigences énoncées dans la *Politique de vérification des antécédents* (y compris le formulaire de vérification, la vérification du casier judiciaire, la formation Sécurité dans le sport de l'ACE ou formation Respect et sport et toute autre condition établie par le club).

Objectif principal

Le coordonnateur des bénévoles a pour tâche de recruter de nouveaux bénévoles, en plus de soutenir et de retenir les bénévoles existants de façon à qu'ils vivent une expérience positive au sein du club.

Exemples de responsabilités

- Afficher un comportement équitable et éthique à l'égard de toutes les personnes.
- Bien comprendre les règles, les politiques, les statuts et les règlements administratifs du club, et s'y conformer. Le coordonnateur des bénévoles doit en outre avoir une bonne compréhension de toutes les exigences auxquelles les bénévoles doivent répondre en matière de formation et d'orientation.
- Participer à l'accueil des nouveaux bénévoles, en leur proposant notamment des activités d'orientation et de formation adaptées à leurs fonctions.
- Agir en tant qu'agent de liaison entre les bénévoles et le conseil d'administration du club, de même qu'entre les bénévoles et les membres.
- Communiquer avec divers membres du club, et plus précisément avec les bénévoles.
- Fournir du soutien aux bénévoles en leur fournissant des rétroactions constructives au besoin et en recueillant leurs propres rétroactions dans le but d'améliorer le programme.

- Élaborer, mettre en œuvre et maintenir le programme des bénévoles de <<insérer le nom du club>>.
- Évaluer le programme des bénévoles à tous les ans et le modifier au besoin.
- En consultation avec le conseil d'administration, créer des plans, des initiatives et/ou des programmes de recrutement, ainsi que des activités à l'intention des bénévoles.
 - Par exemple, journée annuelle de reconnaissance et/ou d'appréciation des bénévoles.

Le présent modèle est évolutif. Nous vous invitons à l'adapter en fonction des besoins de votre club.